RESEAU solidarité
avec le mouvement PEUPLES SOLIDAIRES
10, quai de Richemont - 35000 RENNES
☎ (33) 0299 30 60 53 - 🖷 (33) 0299 30 39 30
reseau-solidarite@globenet.org
Site : www.globenet.org/reseau-solidarite/
Adresse en Belgique : Avenue des Alliés 11 - 6000 Charleroi
☎ (32) 71 30 12 48 peuples.solidaires@swing.be

Appel n°228
du 23 octobre au 30 novembre 2000

HAÏTI : COINTREAU AMER

L'orange amère, un produit indispensable à la fabrication du Grand-Marnier et du Cointreau, est produite en Haïti. Un pays qui vit aujourd'hui une nouvelle page sombre de son histoire. Après des élections législatives très contestées, la violence est quotidienne. Le Président de la Commission électorale a été contraint de s'exiler aux États-Unis. Les élections présidentielles verront probablement la victoire sans partage du " Président Aristide " dont l'image est totalement dégradée par les scandales et la corruption. Dans ce contexte difficile, grâce à l'acharnement de Batay Ouvriyé, des syndicats continuent à se créer, notamment dans les plantations d'orange, et à réclamer l'application d'un code du travail datant du dictateur Duvalier. Un an après notre premier appel à la solidarité, nous sommes encouragés à nous mobiliser.

Nonce et Daniel Zéphir sont deux dirigeants d'entreprise incontournables dans la région du Cap Haïtien. Ils gèrent une entreprise familiale spécialisée dans le café et le cacao pour le compte de leur oncle, Jacques Novella. Daniel Zéphir dirige également la plantation Marnier-Lapostolle qui produit les oranges amères indispensables à la fabrication du Grand-Marnier. Enfin, les deux frères défendent les intérêts de la société Guacimal S.A. qui produit et traite également des oranges amères, destinées cette fois à Cointreau, dans une plantation et une usine de la région.

Au cours de l'année 1999-2000 Réseau-Solidarité a rencontré les deux entrepreneurs (voir au dos) et a soutenu les revendications du syndicat des ouvriers de la plantation Marnier-Lapostolle. Après plusieurs mois de négociations et plusieurs campagnes internationales, le syndicat a obtenu gain de cause au mois de juillet dernier.

Les syndicats se développent

Informés de ce progrès, les ouvriers et ouvrières de la compagnie voisine *Guacimal S.A.* décident eux aussi de s'organiser en syndicat. Ils sont plus de quatre cents, dont 35 à l'usine de *Madeline*. Ces derniers extraient l'huile essentielle des oranges amères cueillies dans la plantation de *Saint Raphaël*, l'autre site de la société. Les ouvrières et ouvriers de *Madeline* sont les premiers à s'organiser en syndicat et à élaborer un cahier de revendications comprenant :

- Arrêt des pratiques discriminatoires
- Respect des personnes et de la loi
- Réfection des toilettes et des douches
- Ajustement des salaires
- Respect du droit syndical
- Rédaction d'un règlement intérieur et négociation d'une convention collective

Un cahier de revendications en tous points semblable à celui élaboré, voici quelques mois, à la plantation *Grand-Marnier*. Rien d'étonnant à cela, les conditions de travail y sont aussi rudes et les oranges *Bigarade*, aussi agressives et acides pour les mains des ouvrières et ouvriers.

Daniel Zéphir réagit immédiatement. Après plusieurs mois de blocage, il a été obligé de négocier avec ceux de la plantation *Marnier-Lapostolle* comme le lui ordonnait la direction parisienne de la société. Il entend bien ne pas devoir en arriver là à *Saint-Raphaël*. Le coordinateur du syndicat, Richemin Milfort, en subit les conséquences. Lui qui travaille à l'usine depuis vingt-cinq ans se retrouve, avec deux collègues, mis à l'écart des autres ouvriers, privé de prime et de congés. Sous des prétextes administratifs obscurs, il ne reçoit pas son badge d'identification de l'usine.

Les négociations dans l'impasse

Au cours de la toute première rencontre de négociation, le 29 août 2000, les frères Zéphir refusent de reconnaître Richemin Milfort comme coordinateur du syndicat. Une attitude contraire au code du travail qui date pourtant de l'époque sinistre du dictateur Duvalier.

Depuis plus d'un mois, la situation est donc bloquée. Alors qu'Haïti connaît une tension politique extrême, avec une inflation galopante et une chute vertigineuse de la monnaie, les ouvriers de *Madeline* sont contraints d'attendre que les frères Zéphir acceptent enfin de négocier avec leurs représentants syndicaux.

Ils demandent simplement l'application de la loi et le respect du code du travail Duvalier, et ne peuvent comprendre pourquoi ce qui a été obtenu à la plantation *Marnier-Lapostolle*, ne peut l'être avec la même personne à la plantation *Cointreau*.

Cointreau et *Grand-Marnier* sont des liqueurs qui se vendent bien sur les marchés européen et mondial, et les bénéfices des deux sociétés sont confortables[1]. L'amélio-

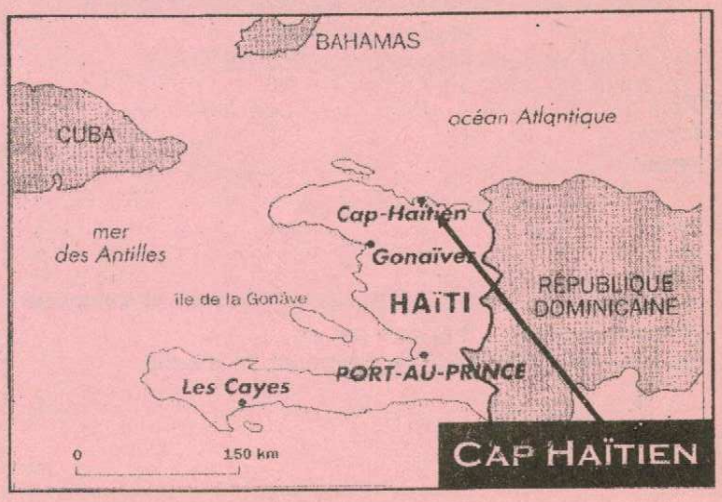

(1) En 1999, le résultat net de Marnier-Lapostolle était de près de 218 millions de francs pour un chiffre d'affaire de 794 millions ; tandis que Cointreau avait un résultat net de près de 55 millions de francs pour un chiffre d'affaire de 753 millions.

ration des conditions de travail des ouvrières et des ouvriers de l'usine de *Madeline*, sans qui " la saveur et le goût " de *Cointreau* ne seraient rien, n'écorchera pas les dividendes de ses actionnaires.
Notre précédente campagne avait abouti à un résultat positif. Ne ménageons pas nos efforts pour que Cointreau, à son tour, négocie.

Réseau-Solidarité et les oranges amères

- *Juillet 1999*, une délégation de *Réseau-Solidarité* – Peuples Solidaires se rend en Haïti à l'invitation de *Batay Ouvriyé*. La délégation rencontre le Syndicat des Ouvriers de *Marnier-Lapostolle*, participe à une Assemblée générale, visite la plantation et obtient un rendez-vous avec les directeurs Nonce et Daniel Zéphir.
- *Septembre 1999*, de retour en France, *Réseau-Solidarité* lance une campagne pour soutenir l'ouverture de négociations dans la plantation.
- *Décembre 1999*, sur place, les négociations sont bloquées par l'intransigeance de Daniel Zéphir. La campagne s'étend notamment en Angleterre et aux Etats-Unis.
- *Mars 2000*, *Réseau-Solidarité* rencontre un responsable de la société Marnier-Lapostolle qui s'était rendu sur place en décembre. Des travaux d'aménagement ont commencé sur le site. Mais les négociations salariales sont toujours bloquées.
- *Juillet 2000*, une représentante de *Batay Ouvriyé* participe à l'Université d'Eté de *Réseau-Solidarité*. De retour en Haïti, elle nous apprend que les négociations ont abouti. Daniel Zéphir a reçu les instructions nécessaires de la direction parisienne de la société.

SI C'EST LA PREMIÈRE FOIS

que vous participez à l'une de nos actions et que ce genre de démarche vous intéresse veuillez retourner ce talon à :
Réseau Solidarité
10, quai de Richemont 35000 RENNES

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse .....
.....
E-mail .....

✓ désire
❑ participer aux actions de Réseau-Solidarité et s'engage à répondre à 4 ou 5 appels par an
❑ recevoir davantage d'information sur ce réseau

A ..... le .....
Signature

228

Ecrivez !

Affranchir à 3,00 FRF

M. Pierre Cointreau
Président
Société Cointreau
Carrefour Molière
49124 St BARTHELEMY D'ANJOU

TEXTE PROPOSÉ *(nous vous suggérons ce texte à titre indicatif, vous pouvez l'adapter à votre propre style)*

Monsieur le Président,

Votre société se procure l'un des produits essentiels à la fabrication de sa liqueur dans les plantations d'oranges amères, en Haïti. J'ai été informé par Réseau-Solidarité (10, quai de Richemont 35000 RENNES) des difficultés rencontrées par le syndicat des ouvriers de Guacimal S.A. pour parvenir à négocier l'amélioration des salaires et des conditions de travail avec leur direction. Contrairement à ce qui lui impose la loi, M. Daniel Zéphir ne reconnaît pas la légitimité du coordinateur du syndicat.

Cette situation est d'autant plus étonnante, que la société Marnier-Lapostolle, dans les mêmes conditions politiques, sociales et économiques que la vôtre a su trouver la voie de la négociation.

C'est pourquoi je suis persuadé que vous aurez à cœur d'intervenir rapidement et efficacement pour que le dialogue social en Haïti soit digne de la réputation de votre entreprise.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

(signature)